

Vos questions / nos réponses

Bad trip au CBD

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/10/2021 21:42

Bonjour il y a de cela 3 semaines j'ai fait un bad trip, quelqu'un de mon entourage m'a proposé de tirer sur sa cigarette électronique sans forcément savoir que c'était du CBD au bout de 30 secondes les effets ont commencé à devenir de plus en plus forts lorsque je me retournaient je voyais tout en vision étirer horizontalement je marchait pas droit tout tournait et recommençait comme une boucle je ressentais plus la douleur résultats j'ai fini d'allonger par terre je voyais presque plus tout tourner sans s'arrêter. On m'a emmené à l'hôpital où les effets ce sont estompés après 30min de bad. Pendant 3 semaines j'ai vécu ma vie comme si rien ne s'était passé mais depuis avant hier j'ai une notion de perspective qui change quand regarde les autres ça me refait les mêmes effets que quand j'étais en bad et depuis 2 jours je ne vais plus en cours quand je me balade dans ma maison rien que d'avancer me provoque des hallucinations comme si c'était pas moi qui avançais mais les murs qui se rapprochent de moi je n'arrive plus à le supporter j'ai peur de sortir de chez moi ou ne serait-ce de marcher. J'ai vu sur Internet que ces hallucinations pourraient durer toute ma vie et je ne tiendrai jamais le coup aussi longtemps j'ai besoin d'aide

Mise en ligne le 21/10/2021

Bonjour,

Le CBD peut contenir du THC, qui est le principe psychoactif présent dans le cannabis et qui peut jouer un rôle dans le déclenchement d'un "bad trip". Ceci est possible en cas de consommations ponctuelle ou habituelle.

Certaines personnes sont aussi plus sensibles que d'autres aux drogues et du coup, vont réagir de façon beaucoup plus « violente ».

En effet, si on consomme dans une période de fatigue, de stress, d'anxiété et que le tout est associé à une fragilité psychologique, on a plus de probabilité de développer le type de symptômes que vous avez eus (hallucinations, angoisses, déréalisation,).

Dans certains cas, il arrive de ressentir ces mêmes effets même sans consommer. Dans ce cas-là, ce n'est plus le produit qui agit, mais ce sont l'angoisse et les peurs, les fragilités associées qui continuent à se

manifester de différentes manières. Et c'est probablement ce qui se passe pour vous. Il suffit parfois d'une petite chose, qui peut-être insignifiante pour vous, mais qui vous a fait penser de façon inconsciente à cette expérience de bad trip et qui a pu ainsi réenclencher vos symptômes.

Nous comprenons tout à fait que ce ressenti soit perturbant mais il existe des moyens de vous aider à vous apaiser.

Dans un premier temps, nous vous conseillons de ne plus aller sur internet car on y trouve beaucoup de mauvaises informations, ainsi que des récits qui ne sont pas représentatifs de ce que vous vivez, même si vous en trouvez des ressemblances.

Nous vous invitons alors à consulter, soit votre médecin traitant soit, si cela vous semble délicat, un professionnel en CJC (Consultation Jeunes Consommateurs). Il s'agit de consultations confidentielles et gratuites. Elles sont assurées par des professionnels de santé tels que des médecins, psychologues qui ont l'habitude de recevoir des jeunes dans des situations identiques à la vôtre.

Vous trouverez ci-joint les coordonnées des CJC proches de chez vous.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour une écoute ou un échange plus approfondi. Cela vous permettrait de nous faire part de vos questions qui ne nous sont pas parvenues. Nos écoutants sont joignables soit par téléphone au *0800 23 13 13*, appel anonyme et gratuit, tous les jours de 8h à 2h, soit par Chat via notre site internet Drogues Info Service, tous les jours de 8h à minuit.

Prenez soin de vous,

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

Consultation Jeunes Consommateurs du CSAPA l'Amandier

**4 Impasse de Malte
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**

Tél : 03 26 69 61 31

Site web : www.csapa-lamandier.fr/index.html

Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par un éducateur spécialisé. Sur rendez-vous. Un mercredi après-midi sur deux.

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h.

[Voir la fiche détaillée](#)